

N/REF : 4/06/2025 10H59 C:264675 I:34119

V/Email reçu le Mercredi 04/06/2025 à 10H59

SELON DEVIS N° 5060005

SAS L.G.L

LA QUEUE DE COCHON

1 ROUTE DE LYON

38120 FONTANIL CORNILLON

IMMEUBLE : 1/3 LYON

1/3 ROUTE DE LYON

38120 ST EGREVE

St Martin-H, le 12 Juin 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE N 1 ROUTE DE LYON BRASSERIE LA QUEUE DE COCHON 0476456875
CLIENT RUBINO PERE ET FILS 20 RUE DE LA BAJATIERE 38100 GRENOBLE
0476546247 - 06 83 86 97 26

MOTIF : Votre accord sur notre devis n° 5060005 du 04/06/2025 d un montant de
FORFAIT HORAIRE 176,90 € HT + MAJORATION JOUR FERIE

Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

MISE A DISPOSITION UN CAMION 16 TONNE AVEC UN OPERATEUR
MISE EN PLACE D UNE LIGNE DE POMPAGE POUR LE VIDE SANITAIRE
MISE EN PLACE DU TUYAU DANS LE VIDE SANITAIRE PAR VOS SOINS
ASPIRATION D UNE 10 M3 D EAU USEE
DEPOTAGE DU DECHERT SUR PLACE A L EGOUT

TARIF HORAIRE SUR PLACE AVEC MAJORATION JOUR FERIER
DEPLACEMENT EN SUP

LE 09/06/2025 A 07H30
DEBOUCHAGE HYDRAULIQUE DU RESEAU EAUX USEES
POMPAGE DU VIDE SANITAIRE ET EVACUATION SUR PLACE DE 4 CAMION
12 M3

OBSERVATIONS : FF TT Email envoyé le 04/06/25 à 10H27 M. . RUBINO

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement

d'assurer le rétablissement d'un écoulement.

Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====			
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
4,00	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 à 10km	180,44	721,76
1,00	Maj.50% Intervention en Astreinte	50,00%	360,88
TOTAL H.T.			1082,64
T.V.A. a 20,00%			216,52
TOTAL T.T.C.En EURO			<u>1299,16</u>

Valeur en votre règlement au 31 Juillet 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN